

Milieu Ordinaire de Travail

Découverte | Tremplin | Insertion

Dossier de presse - Novembre 2021



Pour moi c'est magique !
Même les personnes handicapées
peuvent y arriver. On peut le faire.

—
SANDRA MERET

stagiaire chez All Pasta Pizza Buffet

Tout le monde
en sort grandi !

—
ANTOINE ARENAS

gérant de All Pasta Pizza Buffet

Elle était aussi efficace que nous.
Elle nous a prouvé qu'elle était
capable d'être en autonomie.

—
AMANDINE KOEHLER

équipière polyvalente chez Lidl

J'ai décidé de faire une
formation. Je suis diplômée.
Je suis très fière de moi !

—
JENNIFER LEMONNIER

en prestation de service à la mairie d'Hayange

C'est une personne qui a envie
de se battre, elle a montré sa
détermination. Elle fait son travail.

—
FABIEN ENGLEMANN

maire de la commune d'Hayange



Le secteur travail protégé de l'Apei Moselle

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail ont pour mission de proposer des activités à caractère professionnel ainsi qu'un soutien médico-social aux adultes accompagnés. L'ESAT propose également des activités extra-professionnelles, des actions de formation ou de soutien destinées à favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement. Actrices de leur projet de vie, les personnes accompagnées par l'ESAT bénéficient chacune d'un projet individuel répondant à leurs besoins et attentes.

L'Entreprise Adaptée (EA)

L'Entreprise Adaptée est un milieu de travail offrant la possibilité aux travailleurs handicapés d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs capacités de travail. Elle est un établissement d'accueil pour les sortants d'ESAT et d'IME et peut être un relais entre l'ESAT et le milieu ordinaire du travail. L'EA n'est pas une structure médico-sociale et fonctionne comme une entreprise du milieu ordinaire de travail. Les travailleurs ont un statut de salarié mais disposent néanmoins d'un accompagnement individualisé qui tient compte de leurs besoins.

Le soutien extra-professionnel dans les ESAT de l'Apei Moselle

Selon le territoire, le soutien extra-professionnel est dispensé de deux façons.

Sur le territoire de Rosselle et Nied, le soutien extra-professionnel est dispensé au sein même des ESAT par un/une référent/référente socio-éducatif/éducative.

Sur le territoire de Thionville, le soutien est dispensé au sein d'un service centralisé appelé le soutien centralisé. Il a pour mission d'intervenir auprès des 530 personnes accompagnées dans les 5 ESAT du territoire de Thionville (Bertrange, Florange, Serémange, Volkrange et Yutz).

Des formations qualifiantes et diplômantes



Les travailleurs d'ESAT bénéficient d'un plan de formation visant à développer leurs compétences professionnelles et leur autonomie. Ces formations répondent à un besoin exprimé soit par la personne elle-même et/ou l'ESAT.

Les organismes de formation partenaires de l'Apei Moselle adaptent leur contenu pour le rendre accessible et permettent ainsi aux travailleurs d'ESAT d'obtenir des formations qualifiantes et diplômantes et soutenir leurs projets d'insertion en Milieu Ordinaire de Travail (MOT).

Le projet

« Milieu Ordinaire de Travail »



Un projet individualisé

L'une des missions principales d'un ESAT est l'accompagnement vers le Milieu Ordinaire de Travail des personnes en situation de handicap qui le peuvent et le souhaitent.

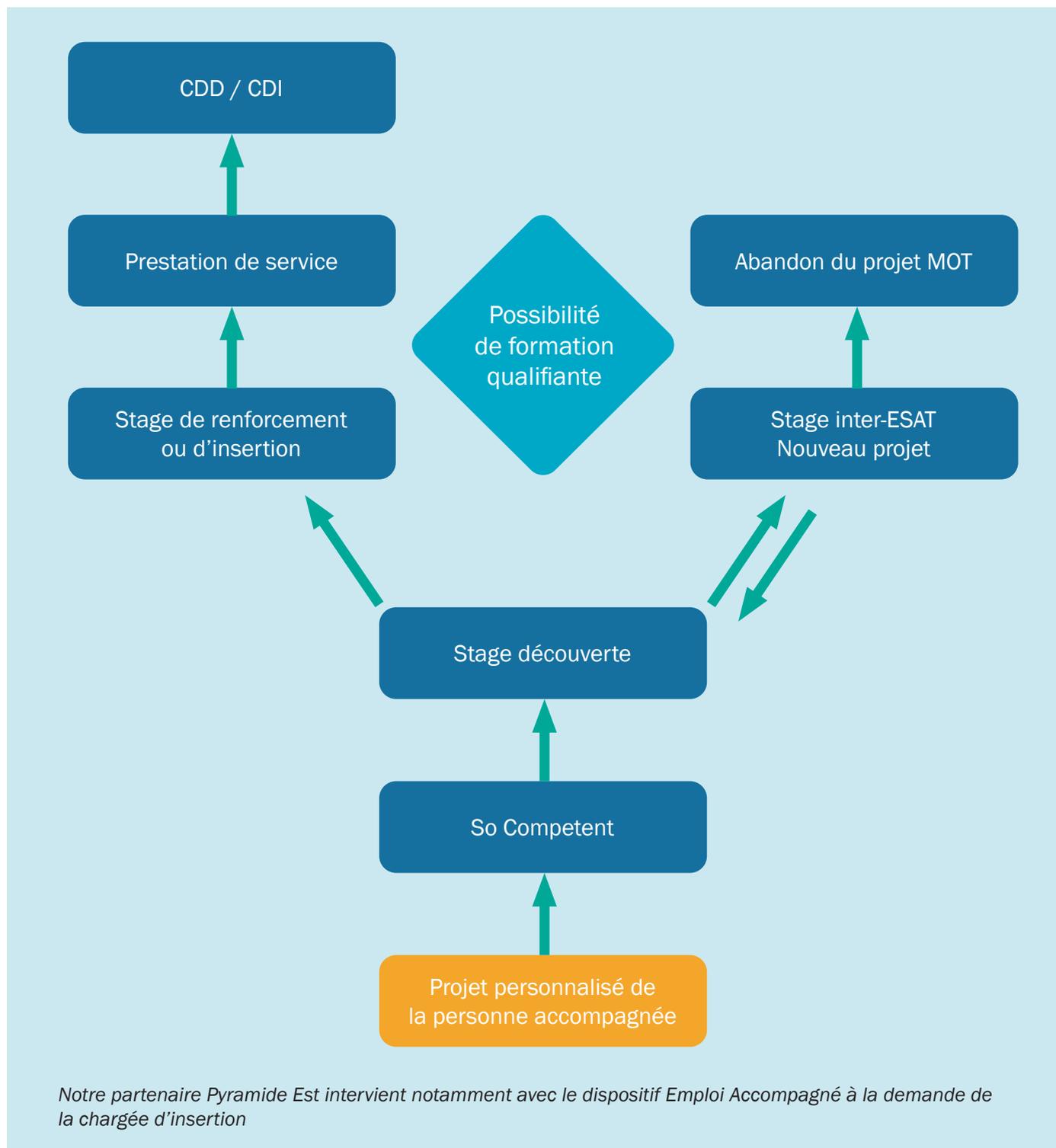
La personne souhaitant découvrir ou intégrer le Milieu Ordinaire de Travail est accompagnée par des professionnels qui l'aident à se préparer en vue d'atteindre cet objectif.

Le parcours vers le Milieu Ordinaire de Travail s'effectue en plusieurs étapes :

- 1.** Le recueil du souhait de la personne,
- 2.** La définition de son projet personnel vis-à-vis de l'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail en collaboration avec le personnel encadrant de l'ESAT,
- 3.** La recherche d'une entreprise partenaire adaptée au projet de la personne.

Le projet MOT de chaque travailleur d'ESAT est personnalisé. De la simple découverte d'un métier au souhait de s'insérer en Milieu Ordinaire, les orientations peuvent varier. Selon le souhait exprimé, différentes actions d'accompagnement sont mises en place.

Projet MOT : possibilités d'évolutions



Une formation spécifique

Sur le territoire de Thionville, une formation spécifique assurée par le Soutien Centralisé est proposée aux travailleurs en amont des premiers stages de découverte : So Competent.

Cette formation visant à développer les compétences sociales s'articule autour de 3 grands axes: l'autonomie, le travail d'équipe et la communication. A l'issue de cette formation de 15 séances, les personnes ont ainsi consolidé leur savoir-être avant de tenter une expérience en entreprise.

Le stage

Parallèlement à SoCompetent, la recherche d'une entreprise partenaire la mieux adaptée au projet de la personne est lancée. Une rencontre préalable sur le lieu de stage est organisée afin de garantir les meilleures conditions d'accueil au stagiaire le jour J. Un suivi personnalisé du stagiaire est assuré durant toute la période de stage.

Enfin, un bilan est réalisé en fin de stage dans le but d'évaluer les compétences sociales, de dégager les axes de progression du stagiaire et pour définir la suite à donner au projet d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail.

Le stage de découverte (1 à 2 semaines) est une première étape dans le projet MOT visant à conforter ou non le choix d'orientation de la personne. Il peut être suivi d'un stage d'insertion (environ 1 mois) d'une durée supérieure si cette dernière confirme son orientation.



Duoday : un outil tremplin

Depuis 3 ans, l'Apei Moselle participe au Duoday. Une journée pour découvrir un métier, prendre confiance en soi, surmonter certaines difficultés, mieux se connaître mais également identifier des axes de progression pour réussir une future insertion professionnelle dans le milieu ordinaire.

Ce « stage » d'une journée permet également aux travailleurs d'ESAT de découvrir les attentes, l'environnement de travail en entreprise et d'affiner leur projet professionnel.

Duoday, c'est aussi l'opportunité pour l'association de mettre en place de nouveaux partenariats avec des entreprises locales et mettre en place de futurs projets MOT.

Voir la vidéo :
*Sandra en stage
chez All Pasta
Pizza Buffet*



Voir la vidéo :
*Yolande en stage
chez Lidl*



Voir la vidéo :
*Jennifer en prestation
de service aux ateliers
municipaux*



De la prestation de service vers le contrat de travail

3^{ème} étape au projet MOT, la prestation de service en entreprise permet de sécuriser le projet de la personne dans la durée. Sous forme de contrat établi entre l'ESAT et l'entreprise, elle peut-être d'une durée variable selon les besoins et permet à l'entreprise et à la personne de confirmer le projet d'intégration.

A l'instar du stage, le suivi est personnalisé et adapté. Une réunion bilan est également organisée en fin de contrat.

A l'issue de ce dernier, l'entreprise et le stagiaire peuvent demander à reconduire la prestation ou bien, s'orienter vers un contrat travail et donc vers une sortie d'ESAT.

Soutien à la sortie d'ESAT

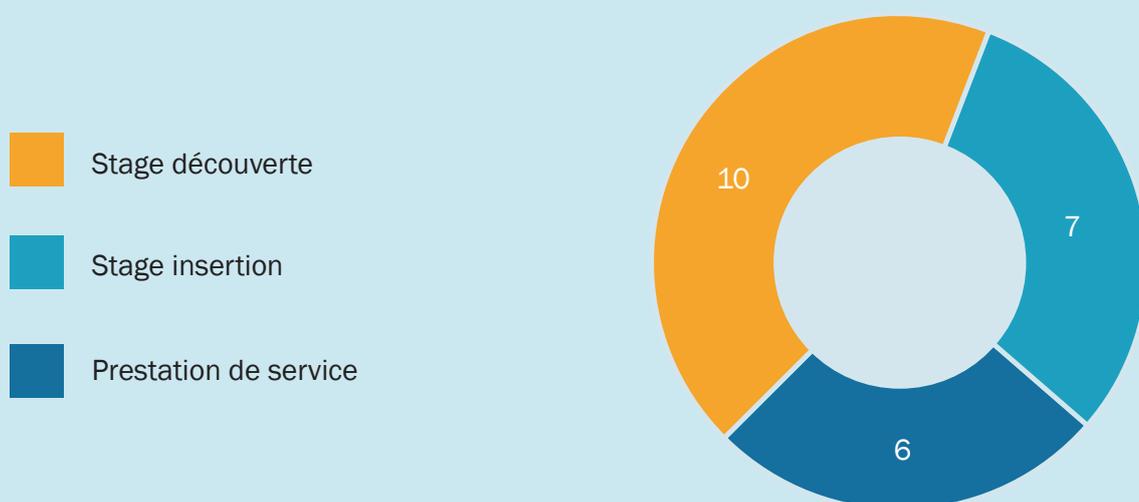
A la demande de la chargée d'insertion de l'Apei Moselle, notre partenaire Pyramide Est peut intervenir lorsqu'une intégration en Milieu Ordinaire de Travail et une sortie d'ESAT est envisagée. Dans le cadre du dispositif «Emploi Accompagné», le travailleur d'ESAT et l'entreprise bénéficient d'un soutien adapté à leurs besoins. C'est un accompagnement médico-social et à visée d'insertion professionnelle qui permet l'accès, le maintien et l'évolution dans l'emploi en milieu ordinaire de travail. Il est envisagé sur le long terme afin d'assurer la sécurisation et de fluidification des parcours professionnels.

(source : <https://pyramide-est.fr/emploi-accompagne>)

Nombre de personnes accompagnées ayant bénéficié de projet MOT en 2020



Nombre d'entreprises partenaires MOT en 2020



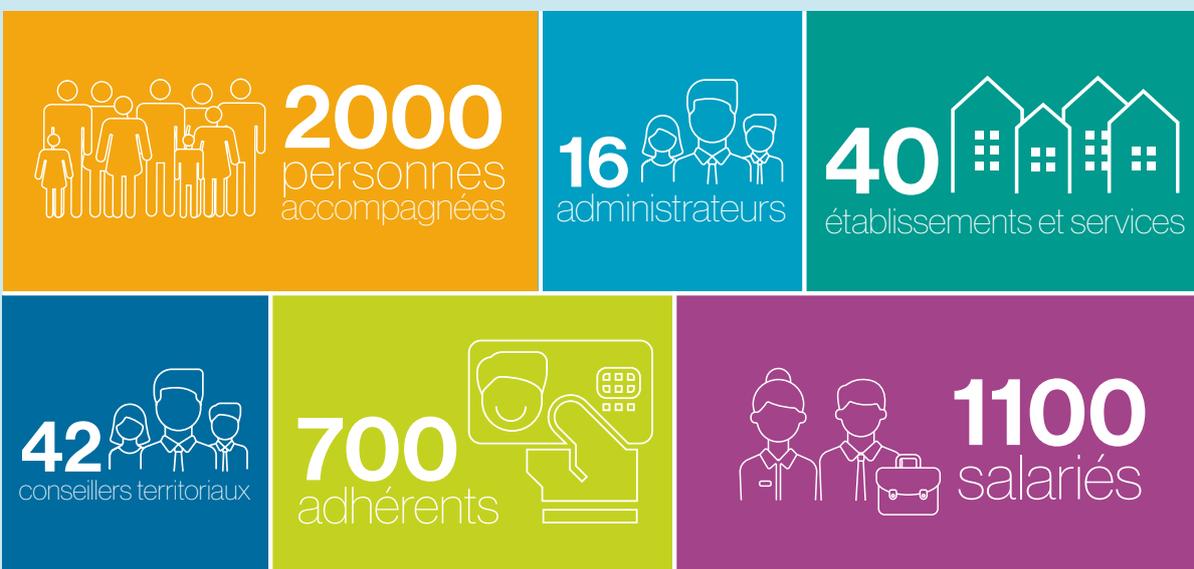
Une volonté associative

En lien avec les partenaires institutionnels, l'Apei Moselle a la volonté de développer les projets d'insertion en milieu ordinaire de travail tout en harmonisant les pratiques sur ses deux territoires.

Les futures mesures gouvernementales faciliteront sans aucun doute les actions menées en faveur des projets professionnels des personnes accompagnées en ESAT. En effet, dès le 1^{er} janvier 2022, les passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire de travail seront simplifiées : il sera possible d'évoluer plus librement entre ESAT, Entreprise Adaptée et entreprise ordinaire sans renouveler sa notification MDPH. Cette souplesse administrative sécurise les travailleurs d'ESAT souhaitant tenter l'expérience du Milieu Ordinaire sans renoncer à un retour en ESAT s'ils en ressentent le besoin.

Présentation de l'Apei Moselle

L'Apei Moselle est une association au service des personnes handicapées mentales et de leurs familles, issue de la fusion de l'Apei de Thionville et de l'Afaei Rosselle et Nied, deux associations créées au début des années 60. L'Apei Moselle est une association reconnue d'utilité publique et à but non lucratif. Elle s'est donné pour mission d'accueillir les personnes handicapées mentales, leurs familles et amis, de les écouter, de les accompagner et de construire des solutions adaptées aux besoins et attentes de chacun tout au long de sa vie. Elle accompagne 2000 personnes au sein de 40 établissements et services dans les secteurs de l'enfance, de l'habitat, du travail et l'habitat et de la vie sociale. Elle emploie 1200 salariés exerçant plus de 50 métiers.



Contacts presse :

Philippe Blin

*Directeur Général Adjoint du pôle travail /
habitat et vie sociale*

T: 03 87 93 91 30

E: p.blin@apeimoselle.fr

Raphaëlle Stavinoha

*Chargée d'insertion professionnelle
sur le territoire de Thionville*

T: 03 82 58 62 31

E: r.stavinoha@apeimoselle.fr

Apei Moselle

Siège : 89, chemin du Coteau • CS 20461 • 57105 Thionville Cedex • E-mail : siege@apeimoselle.fr • Tél : 03 82 54 22 99

Antenne : 2, rue en Verrerie • 57500 Saint-Avold • E-mail : antenne.saintavold@apeimoselle.fr • Tél : 03 87 93 91 30

www.apeimoselle.fr •  